

# Sud Rail

**OUVERTURE A LA CONCURRENCE ...  
AU TOUR DU LOT 1 DE TRANSILIEN !!**

**ON LACHE  
RIEN**

**Le premier lot ouvert à la concurrence sur le périmètre de Transilien, regroupe la ligne T11 (Epinay/Le Bourget) T4 (Aulnay/Bondy) et le Tram/Train de la ligne P entre Esbly/Crécy. Soit environ 4% de l'activité Transilien. Aujourd'hui les salariés du T11 sont dans la filiale Transkéo et les salariés du T4 et de la ligne Esbly/Crécy sont dans le CSE SNCF EPT4. Ils seront demain dans une société commune, soit une filiale de la SNCF et de Kéolis, soit dans une autre boîte privée (Transdev ou RATP Dev). La peste ou le choléra !!**

## **Petit à petit, tous concernés par les transferts !!**

La date d'attribution du 1er contrat transilien est fixée à l'été 2023, pour un début de circulation en décembre 2024. Les délais sont donc particulièrement rapprochés. Le contrat est de 7 ans, soit bien plus que les contrats qui lient la SNCF avec IDF mobilités qui sont eux de 4 ans. Les salariés concernés par ce transfert sont aussi bien des ADC, des agents du matériels, les agents commerciaux, mais également des agents de Réseaux, car cette nouvelle société gèrera aussi l'exploitation que l'infra, enfin ce qui était interdit jusqu'à présent à la SNCF. Après les appels d'offre PACA et les appels d'offre des Bus Optile, le lot 1 IDF est le premier lot transféré qui concerne Transilien. Il est donc particulièrement important que les cheminots en aient conscience et qu'en cas de mobilisation celle-ci ne se limitera pas aux seuls agents de ces Tram/Train.



## **Des appels d'offres ou d'intentions qui se multiplient !!**

Sur le périmètre de Transilien les prochains appels d'offre seront le Lot T12 et T13 en 2024, les lignes J et L en 2025, N et U en 2026, R en 2026/2027, P et E en 2027, H et K en 2028, D en 2032, C en 2033 et enfin A et B en 2039. En région, les appels d'offres ou les déclarations d'intentions se multiplient. Pays de Loire, Hauts de France, Intercités, Grand-Est, Bourgogne Franche-Comté, Nouvelle Aquitaine, Centre-Val de Loire, Normandie, PACA (sur ce qui reste) sont concernés ou vont rapidement l'être par les appels d'offres... **A SUD-Rail, dans l'intérêt des travailleurs du rail, nous avons décidé de ne pas laisser faire. Nous nous battons pour que nous ne soyons pas les victimes de ce jeu de dupes, qui ne sera rentable pour le patronat du ferroviaire que si nous baissons les bras !!**

## **Filiales SNCF ou Entreprises Ferroviaires Privés, Sans Mobilisation sur les Conditions d'Emplois, c'est du recul social assuré !!**

Si l'accord classification permet aujourd'hui de fixer les emplois et d'empêcher le patronat de faire n'importe quoi sur les métiers. L'accord organisation du travail de la convention collective de 2016 auquel **SUD-Rail** s'est opposé seul (signature UNSA/CFDT, non-opposition CGT et FO) est aujourd'hui un des leviers principaux de productivité à la main des patrons. C'est pour pouvoir appliquer cet accord que la direction SNCF a fait le choix d'une politique systématique de création de filiales pour répondre aux appels d'offres... Pour gagner 20% de profits sur notre dos !

**SUD-Rail met et continuera à mettre son outil syndical au service des agents dans les nécessaires mobilisations qui s'imposeront à tous pour faire dérailler cette stratégie patronale.**

Du 17 au 24 novembre 2022

**JE VOTE**

**DANS MON CSE**

**Solidaires**  
**Sud Rail**